



Accessibilité

Ce site est conçu pour être accessible au plus grand nombre, toutefois si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à nous le faire savoir via notre formulaire de contact.

L'accessibilité au musée



Handicap moteur

Seules les galeries du rez-de-chaussée et de l'artothèque sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un emplacement pour le stationnement des personnes à mobilité réduite se trouve sur le parking de la place Sadi-Carnot.

Le musée dispose de cannes-sièges à chaque niveau du musée et d'un fauteuil roulant. Des toilettes sont accessibles au rez-de-chaussée pour les personnes à mobilité réduite.

Handicap auditif

L'accueil du musée est équipé d'une boucle magnétique. Pour les visites, le musée dispose de 35 casques et de 5 tours du cou avec boucles auditives. Des visites guidées traduites en langue des signes peuvent être organisées sur demande.

Des visites guidées traduites en langue des signes peuvent être organisées sur demande.

Handicap visuel

Le musée est équipé d'une borne sonore et de bandes podotactiles.
Des visites guidées descriptives peuvent être organisées sur demande.

Handicap mental, psychique et cognitif

Des visites guidées au contenu adapté peuvent être organisées sur demande.

Aide à l'utilisation du site

La navigation principale

Le site est structuré en 5 rubriques thématiques, chacune accessible depuis le menu de navigation principal :

- > Musée
- > Artothèque
- > Expositions
- > Visiteurs
- > Agenda

Les autres systèmes de navigation

- > Un moteur de recherche placé en haut du site permet d'effectuer une recherche plein texte dans tous les contenus du site, un tri par filtres vient affiner la recherche ;
- > Un fil d'Ariane placé directement sous le menu principal vous indique où vous vous trouvez et le chemin parcouru pour arriver à la page où vous êtes.

Les accès directs

Au dessus de la navigation principale :

- > La version en anglais

La navigation par titres

Les titres 1 correspondent au titre du site et aux titres des pages et articles

Les titres 2 correspondent aux sous-titres de niveau 2, les titres 3 aux sous-titres de niveau 3...

La plupart des technologies d'assistance et des navigateurs facilitent la navigation par les titres. La plupart des lecteurs d'écran fournissent une fonctionnalité pour sauter au titre suivant.

Les utilitaires pour déficients visuels

Les différents types de logiciels

- > **Des lecteurs d'écrans** transforment les informations portées à l'écran (logiciel de traitement de texte ou

navigateur web par exemple) à destination d'une synthèse vocale ou d'un périphérique comme une plage braille.

- > **Des navigateurs vocaux** sont destinés à la navigation sur l'internet dont ils assurent un rendu graphique (affichage traditionnel) et une lecture vocale ou à destination d'une plage braille.
- > **Des navigateurs textuels** affichent les pages web en mode texte.
- > **Des loupes et assimilés** ont pour objectif d'agrandir ou de modifier une zone de l'écran pour la rendre lisible par un mal-voyant.

Quelques exemples

- > **Jaws** [↗](#) (*Job Access With Speech*) est un logiciel pour déficients visuels, sous Windows, édité par la société Freedom Scientific. Plus exactement, il s'agit d'un logiciel de revue d'écran lecteur d'écran, qui transforme un texte affiché sur un écran en un texte oral ou un texte en braille. Pour en savoir plus, visitez **Jaws (logiciel pour déficients visuels)** [↗](#).
- > **NVDA** [↗](#) : Une revue d'écran libre et gratuite pour Microsoft Windows XP, Vista et Seven.
- > **VoiceOver** [↗](#) : Pour que les non-voyants ou malvoyants puissent utiliser plus facilement un ordinateur, Apple a conçu VoiceOver, une solution intégrée à chaque Mac. Elle est fiable, simple à apprendre et agréable à utiliser.
- > **Orca** [↗](#) est un lecteur d'écran gratuit, open source sous Linux qui donne accès à l'interface graphique utilisateur par l'intermédiaire de combinaisons personnalisables de la parole et ou en braille.
- > **InfoVox Desktop** [↗](#) est un logiciel de lecture vocale du **groupe Acapela** [↗](#).
- > **La loupe de Windows** : Sous Windows, en appuyant simultanément sur la touche fenêtre et la lettre **U**, une partie de l'écran est grossie dans de fortes proportions.

Le contexte légal

L'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, fait de l'accessibilité une exigence pour tous les services de communication publique en ligne de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent.

C'est pourquoi, en application de cette loi, un référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) a été élaboré.

Cette démarche a pour but de permettre la consultation des sites par tous, les personnes en situation de handicap comprises.

Etat de conformité

Le site Musée.Brest.fr n'est pas en conformité avec [le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité](#). [↗](#)

Résultats des tests

L'audit de conformité rendu le 17 août 2020 par la société Access42 a révélé que le site n'était pas conforme :

[Grille d'audit RGAA \(xls, 1 Mo\)](#)

[Rapport d'audit \(pdf, 1,9 Mo\)](#)

[Rapport d'audit \(odt, 2 Mo\)](#)

Contenus inaccessibles

Les non-conformités relevées sont les suivantes :

- > Les fenêtres modales (à la fermeture avec échap, la page est rechargée) ;
- > Le menu de navigation en version mobile n'est pas totalement bien implémenté ;
- > La tabulation dans le menu de navigation n'est pas optimale (à la fermeture avec échap, la page est

- La tabulation dans le menu de navigation n'est pas optimale (à la fermeture avec échapp, la page est rechargée) ;
- > La hiérarchie de titres dans les pages ;
- > Les alternatives aux documents PDF qui ne sont pas structurées ;
- > Dérogations
- > Contenu tiers
- > Les fils d'actualités Twitter et Facebook sur la page d'Accueil (motif : service externe) ;
- > Le script de gestion des cookies Tarte au citron (motif : service tiers) ;
- > La carte interactive « les projets sur le territoire » sur la page d'Accueil (motif : service tiers) : présence d'une alternative accessible depuis le lien « Afficher en plein écran » dans la vue « liste ».

Charge disproportionnée

Le site Brest métropole et ville propose de nombreux contenus inaccessibles qui, pour différentes raisons, ne peuvent pas être repris et corrigés.

Compte tenu du nombre de vidéos et de PDF sur le site, il a été estimé que rendre tous les contenus accessibles constituerait une charge disproportionnée pour l'institution.

Néanmoins, Brest métropole s'engage à produire des alternatives accessibles sur demande pour les contenus inaccessibles. Elle met en œuvre également la mise en accessibilité de ses contenus vidéos et PDF.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- > HTML5
- > CSS
- > JavaScript
- > Outil de gestion de contenus : CMS Typo 3 Version 8.7.28

Agents utilisateurs et technologies d'assistance utilisées pour vérifier l'accessibilité des contenus

La vérification de l'accessibilité est le résultat de tests manuels, assistés par des outils (feuilles CSS dédiés, extensions HeadingsMaps et WebDeveloper Toolbar, Color Contrast Analyser).

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- > Tableau 2 Base de référence utilisée pour vérifier la compatibilité avec l'accessibilité
- > Agent utilisateur Technologie d'assistance
- > Firefox 88.0 NVDA 2020.4
- > Internet Explorer 11 JAWS 19
- > Safari (14.0.2) VoiceOver (macOS Catalina - 11.1)

Retour d'information et contact

Il est important de rappeler qu'en vertu de l'article 11 de la loi de février 2005 :

« la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »

Brest métropole et la Ville de Brest s'engagent à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

Brest métropole et la Ville de Brest invitent les personnes qui rencontreraient des difficultés à la contacter afin qu'une assistance puisse être apportée (alternative accessible, information et contenu donnés sous une autre forme) : webmaster@brest-metropole.fr

ou par voie postale :

Hôtel de métropole
24, rue Coat-ar-Gueven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- > [un formulaire de contact](#) ↗ ;
- > [la liste du ou des délégués de votre région avec leurs informations de contact direct](#) ; ↗
- > un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- > une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris Cedex 07.

Schéma pluriannuel d'accessibilité

L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement ou à la mise à disposition de sites web ou d'applications tant auprès du public que du personnel interne à Brest métropole et à la ville de Brest.

Cette volonté s'illustre par l'élaboration et la publication d'un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique **associé à des plans annuels d'action**, dans l'objectif d'accompagner la mise en conformité RGAA (Référentiel général d'accessibilité pour les administrations) et l'amélioration progressive des sites web et applications concernés.

- > [Schéma pluriannuel d'accessibilité et plan annuel d'actions 2020-2022 en PDF](#) (506 ko)
- > [Schéma pluriannuel d'accessibilité et plan annuel d'actions 2020-2022 en ODT](#) (46,5 ko)

Signaler un problème d'accessibilité

Nous vous invitons à nous informer des problèmes d'accessibilité que vous rencontrez sur notre site en nous écrivant via [le formulaire de contact](#).

Défenseur des droits - Voie de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant :

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante, vous pouvez :

- > Écrire un message au Défenseur des droits : <https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/> ↗
- > Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région : <https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues> ↗
- > Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07

Dernière mise à jour le : **09 décembre 2021**



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BREST

24 rue Traverse, 29200 Brest

...

Tel. : 02 98 00 87 96

musee-beaux-arts@brest-metropole.fr

facebook.com/museebrest

